

En premier lieu, permettez-moi en mon nom propre et au nom de mon conseil Municipal de vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

Cette réunion de début d'année maintenant traditionnelle est un moment privilégié qui permet de se retrouver, de vous présenter le bilan des dossiers de l'année écoulée et de tracer les axes de développement envisagés pour les années à venir.

Le dossier le plus important de l'année 2010 concerne notre nouveau groupe scolaire qui sera terminé fin janvier 2011. Il sera mis à la disposition des élèves à la rentrée des vacances de février. Cet investissement avec le nouveau parking qui l'accompagne représente le plus gros dossier traité par la commune depuis de nombreuses années. Il était indispensable afin de préparer la commune à l'évolution qui l'attend avec une population qui devrait approcher les 2 500 habitants dans les trois ans à venir.

2011 sera une année qui verra le lancement de trois grandes opérations qui s'étaleront sur plusieurs années.

En premier lieu, nous avons entamé la recherche de subventions pour financer **l'aménagement final du centre bourg**. Nous avons confié à la chambre des métiers la constitution du dossier de demandes de subventions auprès du FISAC (**F**onds d'**I**ntervention pour les **S**ervices, l'**A**rtisanat et le **C**ommerce) afin de transformer les locaux disponibles dans notre centre bourg en divers commerces. Nous avons à ce jour des demandes émanant d'un boucher, d'une fleuriste et d'une crêperie. De plus, il faudra intégrer le réaménagement du cabinet dentaire et la création d'un nouveau local pour notre coiffeuse. Toutes ces transformations font partie des travaux que nous avons inscrits dans la Convention d'Aménagement de Bourg numéro deux, en cours de négociation avec le département. Les travaux ne pourront commencer que lorsque les organismes sollicités nous auront signifié leur accord pour les subventions.

Le grand projet que nous étudierons à partir de 2011 concernera la **création**, maintes fois évoquée, **d'une plaine des sports sur la zone de Puyberron**. Cette réalisation, qui s'étalera sur plusieurs années, verra entre autres la réalisation d'une salle polyvalente offrant à tous un espace suffisant à même de répondre à la nouvelle dynamique de notre commune. En effet, la salle où nous nous trouvons aujourd'hui a vu le jour il y a plus de 25 ans et s'avère maintenant trop petite. Ses structures et les nuisances sonores subies par le voisinage ne permettent plus de faire face à toutes les activités proposées. Nous nous efforcerons au mieux de nos possibilités d'assurer le transfert des activités sportives au rythme de nos capacités financières.

Ce projet sera financé par une opération immobilière réalisée sur le stade actuel qui est classé au PLU en terrains à bâtir. Le rythme de réalisation d'un tel projet sera intimement lié aux dates de notification des subventions que nous avons demandées aux organismes financeurs.

Nous avons aussi inscrit dans la Convention d'Aménagement de Bourg un dossier qui nous tient à cœur, **l'aménagement de la place de Pelin**, qui sera étudié à partir de l'année 2012.

Enfin, le département vient de nous annoncer le déblocage imminent de la subvention concernant les travaux connexes liés à la réorganisation foncière qui s'est terminée en novembre 2009. Ces travaux d'un montant de 120 000 € sont subventionnés à hauteur de 54 000 € par le département. Dès que nous aurons le courrier nous notifiant cette décision, nous lancerons un appel d'offre permettant la réalisation de ce projet.

Le rond point du poteau, qui permettra de supprimer un des points noirs de la RD1215, va enfin voir le jour. Les crédits ont été votés par le département, les études en cours et les appels d'offres ne vont pas tarder, Nous espérons la réalisation des travaux entre mars et juin 2011.

Je ne vais pas vous ennuyer plus longtemps. Je vous présente une nouvelle fois mes meilleurs vœux pour 2011 et je vais profiter de cette réunion pour remettre la médaille de la commune d'Avensan à Eric Rougi qui nous quitte après 17 ans de service. En effet, il a présenté le concours d'entrée au département et il a été reçu premier, ce qui lui a valu une affectation à la section du Taillan. Vous avez tous pu apprécier son travail, car c'est lui qui avait en charge l'épaveuse municipale. Il va nous manquer, car je n'ai eu que des commentaires élogieux sur le travail qu'il effectuait sur notre commune.

Je vais demander aussi à Gérard Blanc notre responsable espaces verts de bien vouloir venir afin que je lui remette sa médaille du travail pour 30 ans de bons et loyaux services.

Nous allons maintenant poursuivre avec la remise des prix des concours des maisons fleuries et illuminées.